

# Affaire Gomis: "J'étais prête à mourir, pas à être violée"

Les victimes se sont succédé à la barre hier pour raconter leur agression

Lorsqu'Éric avait, enfin, retrouvé sa mère, cette nuit de septembre 2012, elle errait rue Calvet (14<sup>e</sup>), repliée sur elle-même, en se tenant le bras. "Elle avait des marques sur la figure. Quand elle m'a vu, elle a eu peur. J'avais une capuche sur la tête", est-il venu expliquer, pudique, à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Juste derrière, sur le banc des parties civiles, Élise qui comptabilise désormais près de 80 ans, opine du chef.

Quelques minutes plus tôt, c'est elle, droite devant la barre des témoins, la voix assurée, qui a ouvert le chapitre consacré aux victimes. Avec son accent chantant, elle a raconté sa furtive et traumatisante rencontre avec Yoan Gomis, accusé de deux viols et quatre tentatives,

**"Pour moi, c'était fini. Alors, je me suis jetée par terre et j'ai hurlé."**

UNE VICTIME

chaque fois des fellations imposées. Sa honte, sa terreur, son incompréhension et sa rébellion qui lui coûtera une chute, un bras cassé et 45 jours d'ITT... "J'ai résisté, finalement il est parti puis, il est revenu pour voler mon sac", conclut la première victime de Yoan Gomis avant de se rasseoir.

"Vous la trouvez sexuellement attirante?", lance M<sup>e</sup> Ouled-Cheikh, avocate d'Élise, à l'attention de Yoan Gomis. "Je ne l'avais pas vue, articule-t-il difficilement. J'ai pas fait gaffe. Je sais pas pourquoi j'ai sorti mon sexe..." "Quand vous lui avez tourné le visage, vous avez vu son âge, non?", s'agace le président Jean-Luc Tournier. "Pardon?", se perd Yoan Gomis. "Elle a essayé de vous raisonner, de vous calmer, reprend l'avocate. Elle vous a dit qu'elle pouvait être votre grand-mère..." "Oui,



Une partie des avocats des parties civiles (de gauche à droite): M<sup>e</sup> Tournaire-Chailan, M<sup>e</sup> Berthier, M<sup>e</sup> Ardigier, M<sup>e</sup> Smer-Geoffrey, M<sup>e</sup> Belmonte, M<sup>e</sup> Rosa et M<sup>e</sup> Bruno.

/ PHOTO DAVID ROSSI

c'est vrai, ça m'a fait mal au cœur", concède le jeune homme, pétri de honte. "Vous avez vos grands-parents?", insiste l'avocate. "Ils sont morts..."

Après deux jours de débats et le compte rendu des expertises psychiatrique et psychologique, l'énigme Gomis reste entière. Rien ne vient expliquer ces soudains passages à l'acte, cette répétition inquiétante, en l'absence de "troubles".

"L'accumulation des faits vient sûrement du plaisir, de la satisfaction qu'il en a retiré la première fois", analyse le second psychiatre à s'être penché sur le cas Gomis. Il faut faire la différence entre la première victime et les autres."

Yoan Gomis attend deux mois avant de repasser à l'acte. Cette fois, il jette son dévolu sur une jeune femme de 30 ans qui rentrait chez elle à vélo dans le

13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. "J'ai quitté mes amis tard le soir. Ils voulaient me ramener, mais j'ai dit non. J'avais l'habitude des quartiers nord, relate Julie lors d'un récit entrecoupé de sanglots. J'ai vu un homme mais il prenait la direction opposée à mon hall. Puis, j'ai ouvert. J'ai entendu du bruit derrière moi. Il était là... Il avait fait demi-tour. Il faisait des grands gestes avec les bras et m'a dit: si tu cries, je te tue!" Dans la pénombre, la jeune femme ne distingue que la bouche et les mains de son agresseur. "Quand il m'a ceinturée, j'ai senti son sexe. Pour moi, c'était fini. Alors je me suis jeté par terre et j'ai hurlé. J'étais prête à mourir pas à être violée." Lorsque Julie rouvre les yeux, l'individu a disparu. Avec son téléphone portable. Elle le monte chez elle, s'accroche et tente de vivre comme si rien ne

s'était passé. Un leurre... "J'étais même pas déprimée. Il n'y avait juste plus rien. Comme une frigidité émotionnelle. J'étais morte de l'intérieur... Oui, depuis, j'ai perdu une sorte d'élan vital", s'effondre la jeune femme.

"C'est vous qui l'avez agressée?", interroge sèchement le président. Debout face au micro, bougeant nerveusement les jambes, Yoan Gomis hoche la tête. "Ça s'est passé comme elle le dit?", insiste le magistrat. "Oui", renifle l'accusé, avant d'enchaîner, exceptionnellement, trois phrases d'affilée. "Ça m'a crevé le cœur d'agresser. J'ai une femme. Je ne comprends pas pourquoi j'ai fait ça." "Vous avez fait quoi avec son téléphone portable?", s'enquiert l'avocat général Couvignou. "J'ai mis une carte Sim et j'ai contacté ma maîtresse..."

Laetitia SARIROGLOU